

OMPI



SCP/14/6

ORIGINAL : anglais

DATE : 12 octobre 2009

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES BREVETS

Quatorzième session
Genève, 25 - 29 janvier 2010

RAPPORT SUR LE SYSTEME INTERNATIONAL DES BREVETS :
ANNEXE II REVISEE DU DOCUMENT SCP/12/13 REV.2

Document établi par le Secrétariat

RAPPEL

À sa treizième session, tenue du 23 au 27 mars 2009 à Genève, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) est convenu que le document SCP/12/3 Rev.2 (Rapport sur le système international des brevets) pourrait encore faire l'objet d'une discussion lors de la session suivante du SCP et que les annexes II et III de ce document seraient actualisées si des observations supplémentaires étaient reçues. À la suite de la circulaire C. 7706, l'Azerbaïdjan, Bahreïn, la Fédération de Russie, la France, la Slovaquie et l'Offices des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) ont formulé des observations sur l'annexe II. Le présent document contient une version actualisée de l'annexe II. Il ne reproduit cependant ni le texte principal du document SCP/12/3 Rev.2 ni ses annexes I et III, ces parties du document n'ayant fait l'objet d'aucune modification.

[L'annexe suit]